

a water secure Central Africa

# Convention sur l'eau et la GIRE au Cameroun

**HYCNTH BANSEKA**  
Secrétaire Exécutif du GWP Afrique Central

**Yaoundé, 6 Novembre 2019**

# Sommaire



- GIRE: Contexte, Principes, définition, piliers
- Convention sur l'eau
  - Objectif et Principes
- Contraintes majeure GIRE au Cameroun
- Priorité GIRE (proposition)
- GIRE et Coopération Transfrontalier dans contexte des ODDs

# GIRE: Contexte, Principes, Définition, Piliers

# CONTEXTE

- Le concept de développement durable, tel qu'il a été défini par le rapport Brundtland impose en ce qui concerne l'eau de **gérer les ressources en eau comme un patrimoine, en intégrant dans l'ensemble des utilisations de l'eau le concept de solidarité envers les générations futures.**
- Après des débats sur le rapport de Brundtland à l'Assemblée Générale des Nations Unies, une décision a été prise d'organiser la Conférence Mondiale sur l'Environnement et le Développement.
- C'est dans ce contexte que se tient en 1992 à Dublin en Irlande une conférence sur l'eau et l'environnement, ou les principes de base pour la gestion de l'eau, **dits « Principes de Dublin »**, ont été établis
- Ces principes ont été approuvés par les nations comme les **principes directeurs de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**;
- La GIRE a été conçu essentiellement dans le but de promouvoir la gestion durable des ressources en eau.

# Quels sont les principes GIRE?

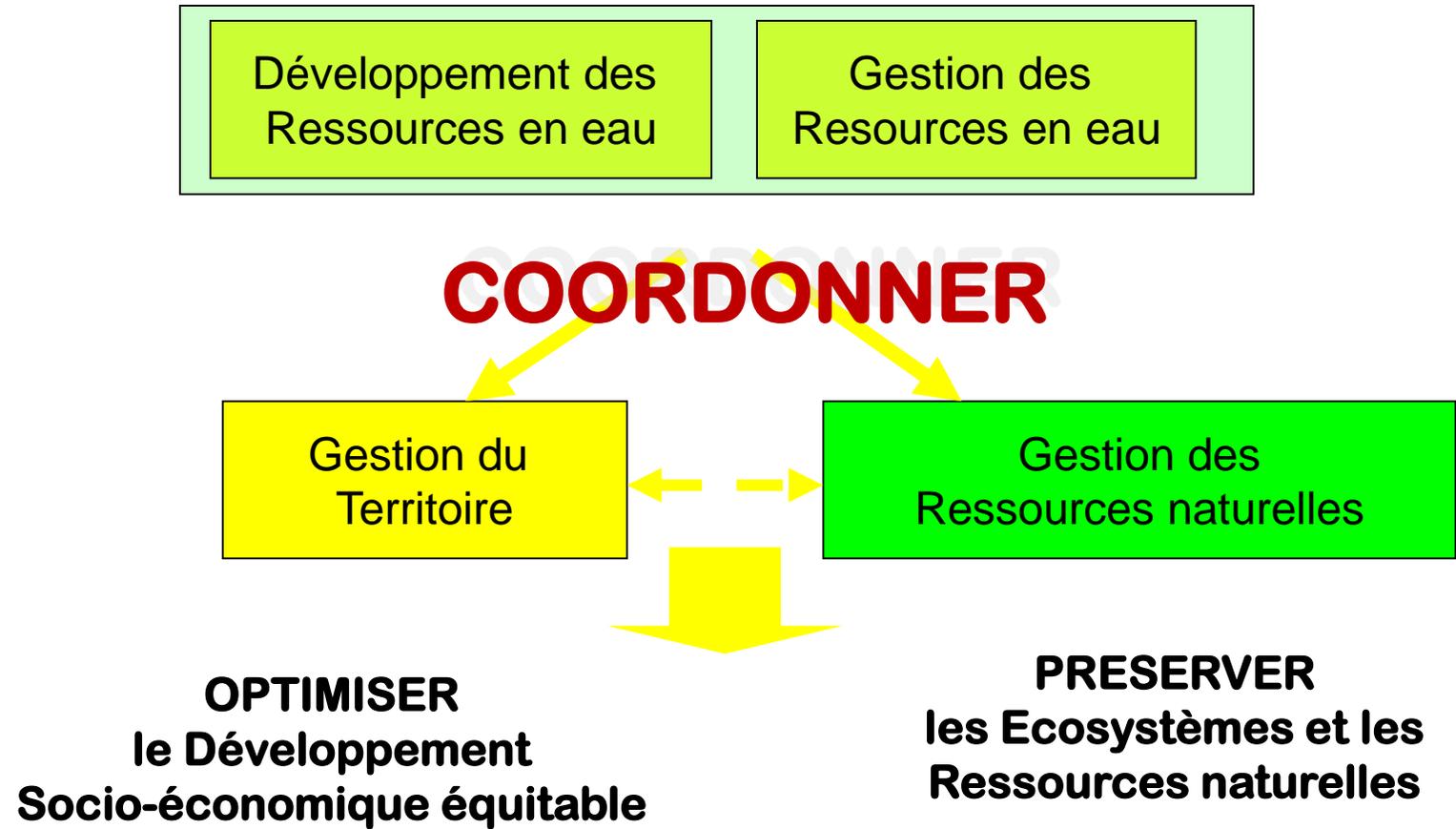
- **Principe n°1:** *L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable au maintien de la vie, au développement et à l'environnement.*
- **Principe n°2:** *Le développement et la gestion de l'eau doivent se fonder sur une approche participative, impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux.*
- **Principe n°3:** *Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.*
- **Principe n°4:** *L'eau a une valeur économique dans tous ses usages concurrents et devrait être reconnue aussi bien comme un bien économique que social.*



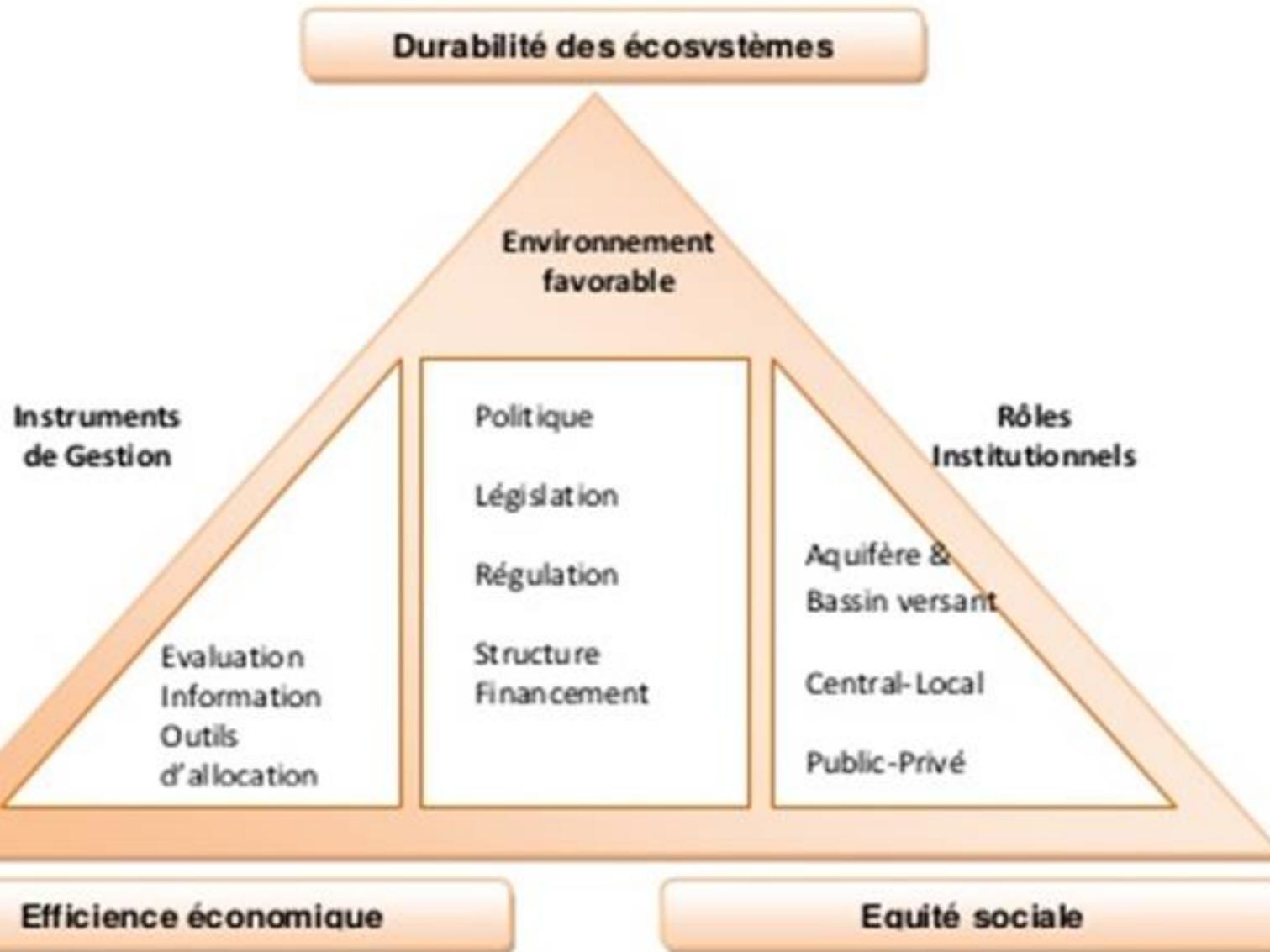
# GIRE: Définition

## Selon le GWP:

La GIRE est un processus favorisant le développement et la gestion coordonnée de l'eau , des territoires et des ressources qui s'y rapportent en vue de maximiser de manière équitable le bien être économique et social, sans toutefois compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux



# TRIANGLE DE LA GIRE



- Trois principaux «piliers», appeler **les 3 «Es» de la GIRE**, fournissent le cadre pour la mise en œuvre de la GIRE. Ce sont:
  - **l'Efficienc**  
**économique;**
  - **l'Équité sociale; et**
  - **durabilité**  
**Environnementale.**

# Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

**(CONVENTION SUR L'EAU)**

- **Objectif / But:**
  - **Protéger les ressources hydriques et garantir leur quantité, qualité et leur utilisation durable en facilitant et en promouvant la coopération**
- **Fondé sur les principes d'égalité et de réciprocité**
- **Limitée aux ressources en eau douce**

## PRINCIPES

- **Prévention**
- **Utilisation équitable et raisonnable**
- **Coopération**

- **Principes d'utilisation équitable et raisonnable, :**
  - les États sont libres d'utiliser les eaux qui se trouvent à l'intérieur de leur territoire de manière équitable et raisonnable
  - *Équité d'utilisation non seulement **entre les états**, mais aussi **entre les générations**;*
- **Principe de Prévention**
  - principe applicable « dans le cas d'activités qui entraînent ou risquent d'entraîner, un impact transfrontière »
  - Aussi appeler principe de non-prejudice, en train l'obligation de ne pas causer des dommages et de dédommager
- **Principe de coopération:**
  - Les états doivent être guidés par le principe de coopération dans la résolution de leurs différends relatifs au partage des ressources en eau
  - Sur la base «de l'égalité et la réciprocité» des états riverains - par des consultations, la formation des organes communs, par surveillance et évaluations communes

# CONTRAINTES MAJEURE DE LA GIRE DU CAMEROUN

# Contraintes majeure de la ressources



- **Insuffisance dans le suivi et l'évaluation des ressources en eau**
- **Dégradation quantitative et qualitative des ressources en eau**
- **Indisponibilité quantitative et qualitative des ressources en eau pour des actions de développement dans certaines zones:**
  - l'assèchement, la diminution des débits des cours d'eau et les changements des régimes hydrologiques
- **Sous-utilisation de l'abondante ressource disponible ;**
- **Les inondations / la sécheresse**

# Contraintes liée a la gestion de la ressources

- **Inexistence d'une Politique National de l'Eau formelle « endosser »;**

- **Insuffisances du cadre législatif et réglementaire**

- l'absence des textes d'application dans certains domaines;
- Absence de disposition pur la gestion des ressources en eau par systèmes d'eau (bassin versant / aquifère, ... )

- **Cadre institutionnel inadapté**

- un mauvais positionnement de l'acteur principal;
- pléthore d'intervenants et absence de coordination entre eux malgré l'existence du Comité National de l'Eau (CNE);
- Chevauchement de compétences entre les structures de l'Etat

- **Absence d'une politique de ressources humaines au profit du secteur de l'eau, doublée des départs en retraite**
  - Faible capacité de mise en œuvre
  - Pénurie de capacités humaines pour la planification ou la mise en œuvre, en particulier au niveau du sous bassin
- **Le sous financement du secteur de l'eau et la faible consommation des crédits d'investissement**
  - La non prise en compte des principes de (principes) GIRE dans les stratégie de développement et politiques économiques du pays

- **Décentralisation mitigée:**
  - Faible dévolutions des compétence en matière de gestion des ressources en eau
  - Faible capacités des collectivités territoriales décentraliser (CTD)

# PRIORITE GIRE DU CAMEROUN

- Endossement et mise en œuvre de la Politique National de l'Eau
  - Privilèger l'Intégrité Territorial du pays
- Finalisation, endossement et mise en œuvre du Plan d'Action National GIRE (PANGIRE)

- **Opérationnalisation du cadre de coordination des acteurs du secteur de l'eau au Cameroun**
  - Développement d'une stratégie pour opérationnaliser le Comité National de l'Eau (CNE), et intégration dans le PANGIRE
- **Améliorer le positionnement et le financement du secteur de l'eau en vue d'une gestion durable des ressources en eau**
- **Améliorer les capacités et compétence des organes et experts**
  - Atelier de formation sur le droit international sur l'eau (annuelle)

- **Révision et endossement de la Loi Portant Régime de l'Eau:**

- Travail de fonds sur les textes d'application complet avant la validation a l'Assemblée
- Gestion des Ressources en pas bassin (a l'interieur du pays) – principe de subsidiarité;
- Droit a l'eau potable

- **Opérationnalisation du Système d'Information sur l'Eau:**

- Capitalisation du processus de décentralisation en cours pour développer une base de données opérationnelle;

- **Améliorer les infrastructures de gestion des ressources en eau**

- Éviter des dommages
- Assurer l'accès à l'eau potable
- Garantir le droit à l'eau

# GIRE ET COOPERATION TRANSFRONTALIER DANS LE CONTEXTE DES ODDs

## ODD N° 6: Cible 6.5

**ODD 6.5:** *D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient*

- **Indicateur 6.5.1:** Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)
- **Indicateur 6.5.2:** Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel

- **Capitaliser le processus de suivi des indicateurs des ODDs au niveau national pour mettre en exergue les contraintes et acquis du secteur de l'eau:**
  - *Maintenir l'alignement entre les efforts pour avancer 6.5.1 et pour avancer 6.5.2, car les indicateurs 6.5.1 et 6.5.2 s'informent mutuellement*
  - *Positionnement stratégique du secteur dans le contexte de la « Planification du Développement au niveau National »*

